

## **TOUTE L'ACTU**

## Le service Pam 77 devient le service Pam francilien



Le service Pam assure le transport de personnes en situation de handicap ou de dépendance. Géré actuellement par les départements, le service sera progressivement régionalisé à partir du 1er avril 2023. Le nouveau Pam francilien sera alors organisé par Île-de-France Mobilités.



Créé le : 7/12/2023

